

Les politiques éducatives à dimension variable: Roumanie, Union Européenne et Organisations Internationales. Quelles sont les perspectives pour la société de demain?

Mihaela-Viorica Rusitoru

UNIVERSIDAD DE FRANCHE-COMTÉ, FRANCIA
mihaela_rusitoru@yahoo.com

Ramón GP Pacheco

UNIVERSIDAD DE SEVILLA, ESPAÑA
ramongp@us.es

Résumé: Notre société est caractérisée par des changements rapides et importants qui impactent fortement l'éducation. Dans un tel contexte historique, prévoir l'avenir des politiques éducatives devient une mission extrêmement délicate pour les décideurs politiques, les chercheurs, les parents et les apprenants. Pour cet article, nous avons formulé l'hypothèse que les perspectives éducatives sont fondamentalement assujetties à des facteurs économiques, pédagogiques, géopolitiques et sociaux, à travers une démarche interdisciplinaire mobilisant tant la méthodologie des Sciences de l'Éducation que celle de la Science Politique et du Droit. Dans le but de vérifier cette hypothèse de travail, nous avons mené soixante entretiens semi-directifs auprès des fonctionnaires nationaux, européens et internationaux des organismes d'éducatifs de la Roumanie, des institutions de l'Union européenne et des organisations internationales. L'analyse du discours politique révèle que l'avenir des politiques éducatives est principalement interdépendant des investissements budgétaires dans l'éducation, des défis de vieillissement, des résultats obtenus après un parcours éducatif et de la prise en considération de l'approche « tout au long de la vie ».

Mots-clés: Politiques éducatives, éducation tout au long de la vie, analyse de discours, prospectives éducatives

Resumen: La sociedad de nuestros días se caracteriza por la velocidad e importancia de los cambios, los cuales presentan un notable impacto en educación. En tal contexto histórico, prever el futuro de las políticas educativas se convierte en una misión particularmente delicada para las personas encargadas de las decisiones políticas, investigadores, padres y madres, y alumnado. En este artículo hemos formulado la hipótesis de que las perspectivas educativas se encuentran fundamentalmente sujetas a factores económicos, pedagógicos, geopolíticos y sociales, lo que se ha llevado a cabo desde un enfoque interdisciplinar en el que aparecen implicadas tanto la metodología de las Ciencias de la Educación como aquella de la Ciencia Política y el Derecho. Con el objetivo de comprobar esta hipótesis, se han llevado a cabo sesenta entrevistas semi-directivas a funcionarios nacionales de Francia, europeos y también internacionales, estos últimos pertenecientes a organis-

mos educativos de Rumanía, instituciones de la Unión Europea y organizaciones internacionales. El análisis del discurso político revela que el futuro de las políticas educativas resulta principalmente interdependiente de las inversiones presupuestarias en educación, los desafíos que plantea el "envejecimiento", los resultados obtenidos a lo largo de una trayectoria educativa, así como la toma en consideración del enfoque de la educación permanente.

Palabras clave: Políticas educativas, educación permanente, análisis del discurso, prospectivas educativas

Abstract: *Our society is characterized by more and more significant changes which present a particularly strong impact on education. In such a historical context, making predictions about the future of education is an extremely delicate mission for policy-makers, researchers, parents and learners. In the current paper, we formulated the hypothesis that prospects in education are influenced by economic, social, geopolitical and pedagogical factors. In order to explore our working hypothesis, we carried out more than sixty semi-structured interviews with national, European, international officials of international organizations, European Union and Romanian educational organizations. Political discourse analysis highlights that the future of education worldwide is mainly interdependent on financial funding for education, "ageing" challenges, real outputs after a training period, as well as the "Lifelong Learning" approach.*

Keywords: *Education policies, lifelong learning, discourse analysis, educational prospective*

1. Contexte, objet et hypothèse de recherche

Les politiques éducatives occupent de nos jours une place de plus en plus importante dans le débat sociétal. Tantôt analysées comme bien public, tantôt blâmées à cause des dépenses encourues, les politiques d'éducation deviennent un pilier fondamental pour la société d'aujourd'hui et celle de demain. Étant donné les changements géopolitiques actuels, notamment la globalisation, mais aussi la difficulté du contexte économique, il s'avère extrêmement délicat de faire des pronostics sur les politiques éducatives développées tant par les décideurs politiques internationaux et européens que par les gouvernements nationaux. Pourtant, nous nous sommes attelées à ce vaste projet qui se propose de fournir une vision d'ensemble sur les perspectives éducatives au XXI^{ème} siècle, en croisant les travaux scientifiques en la matière avec les témoignages des concepteurs/acteurs des politiques éducatives auprès des organisations internationales, institutions européennes et gouvernements nationaux.

Pour ce qui nous concerne, il s'agit d'un essai interdisciplinaire mêlant les Sciences de l'Éducation et la Science Politique. Longtemps débattues à l'échelle internationale, notamment après la deuxième guerre mondiale, les politiques éducatives sont également arrivées sur l'agenda européen. De manière similaire, au niveau des

pays, les gouvernements nationaux s'interrogent sur le rôle de l'éducation pour faire face aux futurs fléaux sociétaux. Notre recherche prend sa source dans ces ressources nationales, européennes et internationales, tout en procédant à un déplacement de regard qui consiste à présenter un texte à caractère pratique grâce aux interviews que nous avons directement réalisés auprès des décideurs politiques et fonctionnaires nationaux, européens et internationaux. Cette effervescence scientifique fait en sorte que des passerelles entre les différents acteurs éducatifs nationaux ou supranationaux soient possibles. Contexte économique difficile, conjoncture géopolitique délicate, primauté de l'approche économique sur le social, émergence d'une politique commune d'éducation ou incertitude du climat éducatif sont autant d'interrogations qui émergent dans l'analyse des pronostics sur les politiques éducatives. De ce fait, notre problématique est construite autour d'une question fondamentale :

Dans un contexte économique et géopolitique en perpétuelle mouvance, quelles sont les perspectives de développement des politiques éducatives à l'échelle nationale, européenne et internationale et quelle sera la place jouée par l'éducation pour pallier les inégalités et injustices sociales ?

Cette problématique opère un retour de contexte sur le discours politique tissé autour des politiques d'éducation. L'objectif principal de notre recherche a été de replacer les décideurs éducatifs nationaux et supranationaux en « *commentateurs avisés* » sur l'avenir des politiques éducatives afin de confronter leurs témoignages aux recherches académiques et à la réalité du terrain. De plus, le trinôme des exposés des fonctionnaires - internationaux, européens et nationaux - sur le même sujet a permis le recueil d'informations pertinentes portant sur les politiques éducatives. Partant de ce fondement, l'hypothèse ci-dessous a été formulée :

L'avenir des politiques éducatives à l'échelle internationale, européenne et nationale est situé sous une vague d'incertitude due principalement à l'instabilité du contexte géopolitique d'une part, et aux difficultés économiques, d'autre part.

Pour que notre recherche soit originale et féconde, nous avons porté un soin particulier à la méthodologie mobilisée pour confirmer ou infirmer l'hypothèse de travail. Nous présenterons dans un premier temps le cadre théorique sur les politiques éducatives et leur avenir et dans un second temps, nous procéderons à l'analyse des données issues de nos entretiens.

2. Postulat théorique et cadre conceptuel sur l'avenir des politiques éducatives

Les politiques éducatives ont constitué depuis longue date une préoccupation politique et institutionnelle. De nos jours, le débat sur le processus éducatif s'est intensifié à l'échelle nationale et supranationale. L'éducation semble être investie d'une mission significative pour la société à venir et notamment pour faire face aux enjeux socié-

taux. À l'origine, l'éducation était conçue comme un processus par l'intermédiaire duquel un enseignant agissait auprès d'un apprenant en lui transmettant des valeurs et des connaissances en vue de développer une personnalité harmonieuse, prête à répondre aux défis de la société. Selon Legendre (1993), l'éducation est définie de la manière suivante :

Acquisition de bonnes manières ; politesse, savoir-vivre ; bonne conduite en société ; formation et information reçues par une personne pendant ses années d'études. (...). Ensemble de valeurs, de concepts, de savoirs et de pratiques dont l'objet est le développement de l'être humain et de la société. (...). Développement harmonieux et dynamique chez l'être humain de l'ensemble de ses potentialités (affectives, morales, intellectuelles, physiques, spirituelles, etc.) ; développement du sens de l'autonomie, de la responsabilité, de la décision, des valeurs humaines et de bonheur chez la personne ; transformation dynamique, positive et continue de la personne (Legendre, 1993: 435).

En perpétuelle mutation, notre société exige une mise à jour régulière de l'ensemble des compétences et connaissances acquises. Actuellement, les politiques éducatives ne s'adressent plus seulement aux enfants, mais aux apprenants de tout âge. C'est ainsi que le concept d' « éducation tout au long de la vie » a émergé. Comme le souligne Laberge (1999), l'éducation tout au long de la vie recouvre tous les modèles éducatifs, devenant la source originelle d'une nouvelle politique éducative aussi bien nationale que supranationale. Grosso modo, les politiques éducatives sont « des programmes d'action émanant d'une autorité publique, informés par des valeurs et des idées, s'adressant à des publics scolaires et mis en œuvre par l'administration et les professionnels de l'éducation » (Rayou et van Zanten, 2011: 55). La décentralisation faisant également surface à l'heure actuelle, les politiques éducatives peuvent agir à deux échelles : soit par le bas, au cas où les réformes émergent du milieu éducatif, soit par le haut, si les réformes sont proposées par les décideurs politiques (Davies, 1998). De surcroît, dans une société de plus en plus globalisée, toute politique éducative opère à plusieurs niveaux, à savoir international, européen, national, régional ou local. Englobant toute sorte d'éducation – formelle, non-formelle et informelle –, les politiques éducatives sont étroitement liées aux changements sociétaux. Lorsqu'il s'agit d'analyser les perspectives des politiques éducatives, la globalisation et l'euro-péanisation constituent deux éléments fondamentaux à prendre en compte. Cette relation entre éducation et phénomènes sociétaux est décrite par Dale (2009), de la manière suivante :

Les systèmes d'éducation ont été impliqués dans la globalisation et l'euro-péanisation selon trois voies principales. Premièrement, les systèmes d'éducation sont confrontés aux nouveaux défis comme un résultat de la croissance importante

de la connaissance, de l'apprentissage, des nouvelles technologies de communication, de l'inclusion sociale en Europe dans l'économie globale de la connaissance. Deuxièmement, ceux-ci sont eux-mêmes extrêmement influencés par l'europanisation et la globalisation. Troisièmement, les processus d'europanisation et de globalisation sont d'importants sujets de curriculum (Dale, 2009: 9).

Acteurs nationaux, européens et internationaux se côtoient et se consultent dans la prise de décision en matière éducative (Pépin, 2006 ; Laidi, 2009). Du point de vue juridique, l'éducation demeure une compétence nationale. Cependant, le débat sur l'éducation présente l'émergence d'éléments éducatifs communément répandus, notamment au niveau des pays membres de l'Union européenne (UE). Ainsi, à l'échelle européenne, l'avenir des politiques éducatives se situe sous les auspices de deux scénarios possibles : continuer la politique communautaire en matière éducative, d'une part ou basculer dans une approche de politique commune, d'autre part. Des voix pour et contre une politique européenne commune en éducation nourrissent le débat actuel. Les tenants de la souveraineté étatique avancent l'argument qu'en vertu de l'inter-gouvernementalisme, les États membres garderaient la suprématie sur l'éducation. En revanche, les partisans de l'intégration soutiennent qu'une politique commune en matière de politiques éducatives serait une force pour l'UE dans la société de la connaissance. La discussion entre la portée de l'intergouvernementalisme et celle de la politique intégrative est présentée succinctement par l'ancienne Directrice de l'Eurydice – EACEA Bruxelles - de la façon suivante :

La première approche rassurerait les États membres les plus sensibles, mais porterait en elle le risque de l'inefficacité. La seconde susciterait de fortes réticences, mais serait porteuse d'avenir offrant en particulier l'avantage d'arrimer clairement la coopération en matière d'éducation à la Communauté en construction et de permettre à cette dernière de se rapprocher de ses citoyens. L'enjeu et le défi sont alors d'élaborer un modèle de coopération original et totalement nouveau au niveau communautaire, qui tienne compte à la fois de la sensibilité du domaine pour les États membres et de la nécessité de mettre sur pied une coopération capable d'apporter une valeur ajoutée à la construction communautaire (Pépin, 2006: 23).

Dans ce sens, la méthode ouverte de coordination de l'UE semble une invention ingénieuse en matière éducative. Si les États vont déléguer partiellement ou totalement leur compétence en matière éducative (Goetschy, 2004 ; Hasbi, 2004), l'avenir le dévoilera. L'introduction de cette méthode a d'ores et déjà changé le paysage éducatif sur le continent européen (Martin, 2011) à travers des benchmarks, compétences communes et cadre commun de certification. De ce fait, les politiques éducatives sont qualifiées d' « atypiques » (Dehousse, 2004) au sein de l'UE.

Parallèlement, à l'échelle internationale, les organisations internationales influencent davantage les politiques d'éducation émanant des États membres. La réglementation internationale régit l'éducation en tant que droit social pour les apprenants de tout âge. Insertion sur le marché du travail, bien-être économique, valorisation des compétences professionnelles, mobilité géographique et professionnelle constituent tout autant d'objectifs éducatifs internationaux. Prévoir les besoins du marché du travail afin d'y adapter l'offre éducative s'avère une tâche extrêmement délicate pour les chercheurs et les professionnels de l'éducation. Internationalement, les prévisions et les statistiques s'appuient sur une évaluation approfondie du marché. Les organisations internationales s'efforcent de mettre en place des outils adéquats afin de fournir des pronostics se rapprochant le plus des évaluations sociétales futures. Du point de vue méthodologique,

La prospective se présente comme un outil capable d'aider le décideur politique à construire le futur. Son ambition n'est pas d'éradiquer l'incertitude. Elle peut par contre contribuer à la réduire, en évaluant au mieux la marge d'erreur et de risques, en comprenant les erreurs passées et en maîtrisant les méthodes de prévision et leurs outils statistiques (Eurydice, 1999: 19).

Il est unanimement reconnu que le contexte économique, social et politique change à un rythme trop rapide de nos jours. Par conséquent, il est tout aussi difficile d'anticiper les évolutions du paysage éducatif. Néanmoins, décideurs politiques et chercheurs s'appuient sur ces pronostics afin de proposer des stratégies et politiques éducatives fiables et adaptées. Bien que l'avenir soit voué à l'inconnu, les pronostics en matière d'éducation s'avèrent utiles notamment pour éviter les erreurs du passé. De ce fait, une étude sur le futur des politiques éducatives à travers les témoignages que nous avons recueillis auprès des fonctionnaires internationaux, européens et nationaux constitue un élément enrichissant et complémentaire pour les recherches académiques existantes et le discours officiel. En conséquence, l'analyse de discours des fonctionnaires interviewés dans le cadre de cette enquête s'avère fructueuse et apporte des éléments originaux sur les perspectives éducatives.

3. Méthodologie de recherche et analyse de discours

Notre recherche s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire mobilisant tant la méthodologie des Sciences de l'Éducation que celle de la Science Politique et du Droit. L'idée de départ a été d'arrimer notre enquête sur une recherche pratique. Pour ce faire, nous avons considéré que, dans une phase préliminaire, les stages et les visites d'études dans différentes organisations internationales et institutions de l'UE sont un marqueur pertinent d'une recherche à véritable épaisseur scientifique. Ensuite, notre

recherche a été consolidée sur l'analyse thématique des entretiens semi-directifs conduits auprès des fonctionnaires. Intimement liés les uns aux autres, les visites d'études exploratoires et la méthodologie qualitative représentent le noyau dur de notre recherche (Van den Maren, 1995; Lessard-Hébert, Goyotte et Boutin, 1997; Dépelteau, 2000).

Ainsi, dans un premier temps, nous avons entrepris des stages et visites d'études au Service Eurydice de la Commission européenne pour l'éducation - Bruxelles et à la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe (CoE) - Strasbourg. Cette étape nous a permis de mieux répertorier nos actions, de tester le guide d'entretien, de mener des entretiens exploratoires (Tessier, 1993) et d'expérimenter « à vif » cette filiation institutionnelle internationale et européenne.

La phase d'enquête proprement dite s'est déroulée après ces expériences exploratoires. Pour ce faire, nous avons conduit des entretiens tant à Bruxelles dans les différentes institutions de l'UE - Parlement européen, Commission européenne, Conseil européen - et à Strasbourg au Conseil de l'Europe et à la Cour européenne des droits de l'homme, mais aussi à l'UNESCO - Uil, Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, Science et Culture - Institut pour l'Apprentissage tout au long de la vie - Hambourg, à l'Organisation Internationale du Travail (ILO) - Genève, à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) - Paris, au CEDEFOP, Centre européen pour le développement de la formation professionnelle - Thessalonique, à la Fondation européenne pour la Formation - Turin, au CRELL, Centre de Recherche pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie - Ispra et à la Cour de Justice de l'UE - Luxembourg. Pour la recherche au niveau national, nous avons opéré de la sorte, en interrogeant des acteurs éducatifs du milieu académique et professionnel à Cluj-Napoca, Iași, Craiova et Bucarest (Roumanie). Nous avons choisi la Roumanie comme terrain de recherche car il s'agit d'un pays ayant rejoint l'UE récemment et présentant un système d'éducation particulier qui regroupe à la fois les approches traditionnalistes et modernistes en matière de politiques éducatives. Des déplacements de quelques jours à quelques semaines ont été prévus dans chacun des sites mentionnés.

L'échantillonnage a constitué la plus grande difficulté car les fonctionnaires sont à la fois tenus au secret professionnel et difficiles d'accès. Pour faire partiellement contreponds à ces lacunes, nous avons utilisé le « *principe de la maquette* » développée par Van der Maren (1995) et plus particulièrement, l'« échantillonnage raisonné ». Concrètement, lorsqu'on fait usage de l'échantillonnage raisonné :

On construit un modèle de l'individu en se basant sur des idées a priori (une théorie, un postulat) concernant les caractéristiques que devraient posséder les individus de l'échantillon. Ayant repéré quelques individus types, on y joint ceux

qui sont en relation avec eux (selon le principe « qui se ressemble s'assemble ») (Van der Maren, 1995 : 324).

Procédant de la sorte, nous avons tiré bénéfice de ce modèle et, par conséquent, avons identifié des fonctionnaires internationaux, européennes et nationaux :

- investis dans la conception et la mise en œuvre des politiques éducatives ;
- qui peuvent émettre des avis pertinents sur les politiques d'éducation tant à l'échelle nationale qu'européenne et globale ;
- qui acceptent de participer à notre recherche.

Nous avons préparé une lettre d'invitation dans plusieurs langues, accompagnée par le guide d'entretien et les consignes pratiques portant sur le but de notre recherche et le déroulement de l'entretien. Après un effort considérable pour obtenir un nombre représentatif de personnes faisant partie de notre échantillon, afin d'éviter une étude biaisée, nous avons entrepris des voyages dans les endroits cités ci-dessus et avons mené plus de 80 entretiens en face à face (Mucchielli, 1991) en français, anglais, italien et roumain. Lorsque l'interlocuteur nous a donné son accord (Kaufmann, 1996), le contenu de nos entretiens a été enregistré.

La méthode de l'entretien semi-directif nous a permis d'obtenir des données fiables pour notre recherche (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Afin d'assurer une répartition équitable et une proportionnalité de nos entretiens, nous avons analysé 63 entretiens, c'est-à-dire 21 pour chaque type d'entretien : 21 entretiens menés avec les fonctionnaires internationaux, 21 conduits avec les fonctionnaires européens et 21 administrés auprès des acteurs étatiques. Après avoir mené les entretiens, nous avons accompli les tâches de toilettage, d'anonymisation, de retranscription intégrale (Albarello, 2003) et de traduction vers le français, si nécessaire. L'analyse du contenu a été par la suite mobilisée. Le flux et la richesse des témoignages illustrent la nécessité d'exploiter pleinement leurs contenus et recèle un immense potentiel d'informations (Robert et Bouillaguet, 1997).

La principale unité thématique du guide d'entretien analysée dans le cadre de cet article porte sur les perspectives-pronostics des politiques d'éducation tout au long de la vie. Pour exploiter au maximum nos données et faciliter leur traitement, nous avons construit une « grille d'analyse » divisée en plusieurs sous-catégories, comme par exemple, « vision optimiste », « vision pessimiste », « contexte socio-économique et géopolitique » et « mission de l'éducation à l'avenir ». Une fois identifiées les perspectives générales portant sur les politiques éducatives, nous avons procédé à la « modélisation » (De Ketele et Roegiers, 1996), reprise par la suite pour réaliser une comparaison des modèles déterminés (Schemeil, 2010). Passées les étapes de codage et de décodage, nous avons utilisé l'analyse traditionnelle du contenu pour le montage

du corpus scientifique. Les témoignages venant en appui de notre hypothèse de travail sont présentés en caractères italiques dans la partie d'analyse et numérotés de la façon suivante : A pour les entretiens provenant des fonctionnaires internationaux, B pour les interviews émanant des acteurs européens et C pour les entrevues avec les interlocuteurs roumains. Pour rappel, notre recherche se focalise sur l'avenir des politiques éducatives dans un monde de plus en plus globalisé. Une analyse détaillée du discours politique aux trois niveaux sera développée par la suite pour mettre en exergue les pronostics sur les politiques d'éducation à l'échelle nationale, européenne et internationale.

4. Présentation des résultats : les politiques éducatives entre contraintes budgétaires et intérêts politiques

Réaliser des pronostics en matière d'éducation ne s'avère une mission facile ni pour les fonctionnaires européens et internationaux ni pour les interlocuteurs roumains. Le contexte économique et politique change vite de nos jours. La conséquence directe est que l'on ne peut plus anticiper comme jadis alors que l'écart entre l'école et le marché du travail est de plus en plus visible. Mis à part les mesures immédiates en matière de politiques éducatives, les organisations internationales et l'UE se proposent aussi de veiller aux besoins futurs du marché éducatif. Il s'agit d'un « *travail qui s'appuie sur les pronostics en besoin et en offre de qualifications. C'est quelque chose que l'on fait depuis des années parce que tout le monde se rend compte qu'il y a des déséquilibres entre les qualifications recherchées par le marché du travail et celles du système d'éducation. Le but est d'avoir une réponse plus rapide des systèmes d'éducation face aux demandes des marchés du travail pour y insérer les jeunes plus rapidement et avec plus de prééminence dans le futur* » (Entretien A). Si des prévisions dans le paysage éducatif sont faites, elles ont pour objectif l'adaptation des offres éducatives aux besoins du marché. Ainsi, l'éducation suit malheureusement la voie néolibérale et devient un outil pour la croissance économique. Afin de mettre au point des estimations faisables au niveau international ou européen, par exemple, il faut disposer des données complètes qui couvrent tous les éléments analysés. Si un élément manque, les données ne sont pas complètes et par conséquent, il y a une forte chance que les prévisions soient faussées. Ignorant ce « biais de pronostic », l'UE a fait un choix particulier. Plus précisément, « *après la crise, l'Union européenne a posé des règles strictes pour ne pas avoir de données manquantes. On considère qu'il est mieux d'avoir une estimation que de ne rien avoir. Ce n'est pas encore mis en place, mais à terme, il y aura probablement des données estimées. On pourra savoir à quoi s'attendre même s'il y a beaucoup de pays qui n'arrivent pas encore à avoir de données spécifiques* » (Entretien A). Ce témoignage dévoile la complexité et l'inexactitude des pronostics qui sont faits notamment à

l'échelle européenne. Les estimations ne se fondent plus uniquement sur des données réelles, mais aussi sur des données estimées qui ne reflètent pas toujours la réalité. Il s'impose donc de prendre en considération une marge d'erreur lorsqu'il s'agit des prévisions, d'autant plus si elles sont destinées à l'éducation. À l'échelle nationale, une réserve à l'égard des statistiques prévisionnelles est aussi présente. Si nous prenons par exemple, le cas la Roumanie, les prospectives en éducation ne constituent pas une priorité. Pourtant, l'établissement des prévisions représente « *un sujet dont on parle beaucoup en Roumanie et ailleurs. Une réticence est liée à l'intérêt de quantifier, de mesurer et d'introduire un segment qui sort des schémas* » (Entretien C). Néanmoins, les témoignages de nos interlocuteurs portant sur les perspectives de l'éducation sont riches, abordant des sujets variés tels que le rôle de l'éducation dans la société de la connaissance, l'importance du contexte économique et géopolitique mais aussi l'incertitude à l'égard de l'éducation.

4.1. Le rôle de l'éducation dans la société future

Les réformes éducatives font surface dans tous les pays. Décideurs politiques, chercheurs, analystes, enseignants et apprenants ont à s'exprimer sur l'avenir de l'éducation. Quelle place attribuer à l'éducation dans une société de plus en plus globalisée ? Cette question devient une pierre d'achoppement politique et institutionnel. Selon les propos d'un fonctionnaire international, les experts nationaux en matière de politiques éducatives sont à même de décrypter l'éducation à l'heure actuelle tout en étant incapables de se projeter dans le futur. À titre d'exemple, pour un questionnaire dont les questions portaient tout aussi bien sur le présent que sur le futur des politiques éducatives, « *malheureusement, les réponses des deux catégories ont été très semblables. Tout le monde a décrit ce qui s'est passé au niveau des politiques sans référence aux priorités pour l'avenir* » (Entretien A). Malgré cette incapacité, les professionnels des organisations internationales s'attellent à la prévision du futur éducatif. Dans ce sens, l'identification des compétences-clé indispensables pour les métiers de demain figure sur l'agenda actuel. Il est ainsi important de définir « *les besoins en matière de compétences. C'est un sujet très porteur pour la population car cela permet de lutter contre le chômage : dans cinq ans ces compétences seront nécessaires, alors mes enfants doivent savoir cela* » (Entretien A). Afin de mettre en place des politiques éducatives performantes et adaptées tant aux besoins sociétaux qu'aux besoins des apprenants (Dale, 2009), des progrès ont été déjà réalisés dans beaucoup de pays. De ce fait, si auparavant la portée des mesures éducatives était quantifiée en termes d'« *entrées* », de nos jours elle est mesurée plutôt en termes de « *résultats* ». L'approche centrée sur les entrées éducatives est tombée en désuétude, inappropriée et contre-productive (Eurydice, 1999). À l'heure actuelle, « *nous sommes en train de définir un*

paradoxe de l'éducation, basé non pas sur les « inputs » mais sur les « learning outcomes ». Nos systèmes d'éducation ont toujours été définis sur des années de cours, de crédits, d'heures. Finalement ce qui est important, c'est de définir ce que les gens ont vraiment appris et quel rapport existe entre les professions et les besoins » (Entretien B). La prise en considération des résultats de l'éducation a ouvert d'autres perspectives, méconnues ou insuffisamment inconnues et explorées avant le XX^{ème} siècle. Si on parle en termes de résultats, on peut se rendre compte que non seulement l'éducation formelle est appelée à accomplir la mission sociétale, mais aussi l'éducation non-formelle et informelle. Tant au niveau national que supranational, toutes les formes d'éducation (Legendre, 1993) se côtoient et se complètent. Les politiques d'éducation jouent un rôle signifiant dans la société à venir et « prennent de l'importance puisque il n'y a pas d'autre choix. Une multitude d'éléments sont valorisés dans une perspective formelle et informelle et, nolens volens, deviennent plus importants que le système formel » (Entretien C). Étroitement liée à l'éducation informelle et non-formelle, la reconnaissance et la validation des expériences professionnelles deviennent parfois une priorité nationale, comme c'est le cas de la France. Le discours d'un interlocuteur international met en exergue une mesure qui devrait être prise à l'avenir, à savoir la création d'une charte de stages et de période de formation : « Peut-être va-t-on faire quelque chose en direction d'une Charte européenne pour les stages ou pour l'apprentissage ? » (Entretien A). À l'échelle européenne et internationale, au cours du siècle dernier, d'innombrables chartes de toute sorte sont entrées en vigueur. Il reste à se poser la question ce qu'apporterait une telle charte des stages dans le paysage éducatif. Une autre avancée non négligeable en matière d'éducation est le fait que le Ministère de l'Éducation n'est plus le seul organisme habilité à prendre en charge l'éducation (Davies, 1998). Suite aux changements socio-économiques actuels, la réglementation en matière de politiques éducatives peut également émaner du Ministère du Travail, du Ministère de l'Économie, du Ministère de la Santé ou du Ministère des Affaires Sociales. Il est unanimement reconnu que « l'éducation n'est plus seulement l'affaire des Ministères de l'Éducation mais des acteurs de différents ministères en raison du lien avec l'économie, l'emploi, l'environnement » (Entretien A). Tant maintenant qu'à l'avenir, la société éducative est confrontée à un défi majeur. Il s'avère que, par rapport au passé, les citoyens n'éprouvent plus la même ferveur et motivation à apprendre. Quant à l'éducation tout au long de la vie, « la question est de la faire entrer dans la tête des gens. Je crois que c'est un travail d'analyse culturelle au niveau des nations pour augmenter la motivation des gens afin qu'ils continuent à étudier après avoir obtenu leur diplôme universitaire et le premier emploi » (Entretien B). La globalisation et les changements géopolitiques font que les apprenants doivent régulièrement mettre à jour leurs connaissances et compétences. Alors que cette mise à jour permanente est exigée (Laberge, 1999), la

motivation à apprendre semble décroître visiblement. Un autre défi éducatif pour l'avenir réside dans les programmes formatifs et éducatifs destinés aux personnes âgées et aux aînés. Dans une société de plus en plus vieillissante, il est pertinent de réfléchir aux mesures législatives et pratiques pour pallier les effets du vieillissement : « *Que se passe-t-il aujourd'hui avec le vieillissement de la population ? Nous aurons beaucoup plus de maisons de retraite et beaucoup plus de services aux personnes âgées. Ce n'est pas suffisant d'avoir une éducation de base pour soigner une personne qui a la maladie d'Alzheimer, ou une personne âgée sourde ou aveugle* » (Entretien B). Il semblerait que notre société ne soit pas prête à prendre en charge, d'une façon humaine et professionnelle, l'éducation des personnes âgées. Les personnes âgées ne constituent pas pour l'instant une priorité pour les politiques éducatives. De ce fait, les politiques d'éducation tout au long de la vie semblent être une utopie. Un autre interlocuteur est convaincu qu'il y a des défis à tous les niveaux d'enseignement : primaire, secondaire, universitaire (Rayou et van Zanten, 2011). Le discours sur les perspectives éducatives devrait être formulé dans les termes suivants : « *Si vous voulez parler du futur, demandez-vous s'il y a une place pour la division entre l'éducation primaire, secondaire, professionnelle. Ne devrions-nous pas supprimer ces fragments et ces concepts de secteurs et ne devrions-nous pas penser davantage à des concepts intégrés tels que le lifelong learning ? Ceci est davantage pour un futur plus éloigné. Pour le lifelong learning, il y a ce lien entre apprendre à l'école et apprendre dans d'autres environnements* » (Entretien A). L'éducation tout au long de la vie serait la clé de voûte de toute action éducative et formative. Quelle en est la particularité et quelles sont les conséquences les plus importantes de l'éducation tout au long de la vie – concept assez récent – ? Ces questions sont aussi un enjeu pour demain.

4.2. Les perspectives éducatives entre « pessimisme » et « optimisme » suite au climat politique et socio-économique

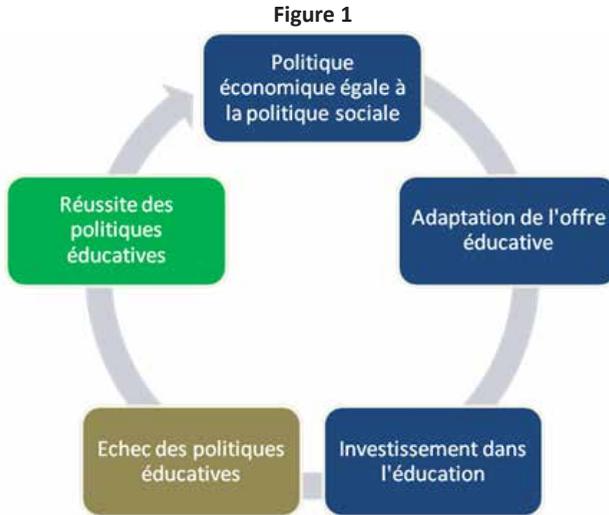
Si l'on veut faire des pronostics en matière de politiques éducatives, les témoignages des fonctionnaires se focalisent plutôt sur deux axes principaux : vision optimiste et vision pessimiste. Les défis majeurs énoncés par nos interlocuteurs sont liés aux réductions budgétaires, à la prise en considération des besoins des apprenants ou aux conséquences sociétales d'une éducation inappropriée. La crise économique est invoquée par d'innombrables personnes interviewées : « *le risque est qu'en ce moment de crise, il y a des coupures dans le budget de l'éducation, qui est surtout un budget public. Il peut y avoir des répercussions négatives sur la reprise et le développement à long terme* » (Entretien B). Au niveau étatique, plusieurs pays ont proposé des réformes éducatives afin d'améliorer les résultats scolaires. Pourtant, le débat sur le financement de l'éducation n'est pas épargné et des voix s'élèvent pour exiger la réduction

des investissements alloués à l'éducation. Un de nos interlocuteurs considère que le financement de l'éducation devrait être remis en question, étant donné qu'« *il faut l'augmenter et pas seulement le maintenir. Le taux d'investissement doit être en augmentation permanente. C'est la seule façon d'arriver à avoir une société plus développée. Il n'y a aucun doute, selon moi. Sans formation permanente il n'y aura pas de chance pour l'avenir* » (Entretien B). L'investissement dans l'éducation entraînera des effets positifs pour la croissance économique et la diminution des inégalités sociales. Il faut mentionner que, par malheur, l'objectif économique dans l'éducation prime sur son approche sociale. Par conséquent, les besoins sociétaux et les besoins des apprenants apparaissent en second plan (Dale, 2009). Ainsi, « *le grand problème, pas seulement en Europe, est que nos systèmes d'éducation ne sont pas adaptés aux besoins des gens. Ce sont des systèmes plus ou moins développés dans la période de la révolution industrielle avec des disciplines clairement définies* » (Entretien B). Il se peut que l'éducation porte davantage sur l'économique tout simplement pour réaliser un rapprochement plus fiable avec le marché du travail. De surcroît, il semble que l'éducation à l'avenir devra proposer des solutions pour éradiquer « *l'analphabétisme social* », tel qu'il est décrit par un interlocuteur européen : « *Au XXème siècle, dire qu'il y a des analphabètes dans un pays de l'UE n'est pas possible. En Afrique oui. Mais il y a des analphabètes en lecture/écriture et des analphabètes en sentiments, des personnes qui ne sont pas capables d'avoir une sensibilité pour la culture et pour les choses supérieures. C'est un analphabétisme énorme* » (Entretien B). À l'ère de l'Internet et des relations interpersonnelles de plus en plus virtuelles, il est fort probable que les relations sociales directes diminuent, créant des analphabètes sociaux. Il conviendrait alors de trouver une solution intermédiaire pour aborder ensemble, d'une façon équitable, l'approche économique et sociale. Du coup, « *le pronostic est que la politique d'éducation réussira dans la mesure où il y aura des progrès comparables en matière de politique sociale et de politique économique. À mon avis, la politique d'éducation, telle qu'elle est conçue, va dans le bon sens. Mais dans un contexte de crise, il est vrai que les résultats peuvent être compromis* » (Entretien B). Naturellement, l'avenir de l'éducation ne se trouve pas à l'abri des aléas économiques. Les conséquences se ressentent notamment aux niveaux des pays économiquement faibles. Ainsi, aux yeux d'un interlocuteur roumain, le bilan sur les politiques éducatives n'est pas si prometteur sans une législation bien réglementée et sans organismes de formation bien développés : « *Je ne vois pas bien l'avenir des politiques d'éducation tout au long de la vie. Il est difficile d'anticiper même à court terme, d'autant plus à long terme. Je ne vois pas une évolution et un développement dans l'immédiat sans l'existence d'un cadre législatif clair et de structures formelles* » (Entretien C). L'avenir des politiques éducatives demeure incertain tant à l'échelle nationale que supranationale à cause de la crise économique et de l'absence

d'un cadre législatif bien réglementé (Pépin, 2006). Cependant, si nous prenons en compte l'exemple de l'UE, il semblerait que la situation peut être meilleure par rapport à d'autres régions du monde. Bien qu'il n'y ait pas de politique commune d'éducation pour les États membres de l'UE, l'action contraignante de cette dernière ne tarde pas à apparaître sur la scène nationale. L'enjeu au niveau européen consiste en l'absence d'un outil fiable pour mesurer cette influence européenne au niveau national. Un fonctionnaire européen témoigne qu'à l'échelle européenne : « *nous savons que la pression morale* » *contraint un certain nombre d'États. Nous savons qu'elle pousse, mais nous ne pouvons pas la mesurer* » (Entretien B). La méthode ouverte de coordination (Martin, 2011) et l'utilisation des benchmarks fixés dans le cadre des deux stratégies européennes – Lisbonne 2010 et Europe 2020 – s'avèrent être des moyens assez efficaces pour pousser les pays membres à agir et pour « *mettre la pression* ». Si à l'échelle internationale il existe davantage de difficultés à parler de l'avenir des politiques éducatives, à l'échelle européenne le débat semble plus pointu, étant focalisé sur les bienfaits d'une politique commune d'éducation à l'avenir. Ainsi, « *s'il n'y pas de politique commune d'éducation, il n'y aura pas de financement important car on considère que la politique d'éducation est l'affaire de chaque pays. On continue de penser l'idée que l'Europe est subsidiaire et agit là où l'État n'intervient pas. L'État ne peut pas faire de mobilité Erasmus* » (Entretien B). L'arrivée à une politique commune d'éducation à l'échelle européenne ferait peut-être augmenter les investissements dans l'éducation, d'une part, mais en contrepartie elle effacerait les caractéristiques nationales, la tradition et la culture de chaque pays membre. C'est pour cette raison qu'une politique commune d'éducation ne trouvera pas sa place dans le paysage éducatif européen, ni dans un futur proche, ni dans un avenir lointain.

5. Discussions et conclusions

L'avenir des politiques éducatives est incertain car les changements sociaux, économiques et démographiques sont trop rapides. Se prononcer sur les perspectives éducatives s'avère une tâche difficile tant pour les chercheurs que pour les décideurs politiques. Les fonctionnaires interrogés considèrent que les deux scénarios « optimisme versus pessimisme eu égard à l'éducation » sont envisageables. Le glissement vers un côté ou un autre dépend de certains facteurs tels que : 1) l'investissement dans l'éducation dans une société qui annonce de plus en plus de coupures et de réductions budgétaires dans ce domaine ; 2) l'attention portée à l'adaptation de l'offre éducative aux besoins des apprenants dans un contexte qui prédispose davantage à l'analphabétisme social et 3) la mise sur un pied d'égalité de la politique sociale et de la politique économique. Tous ces éléments peuvent être schématisés de la manière suivante :

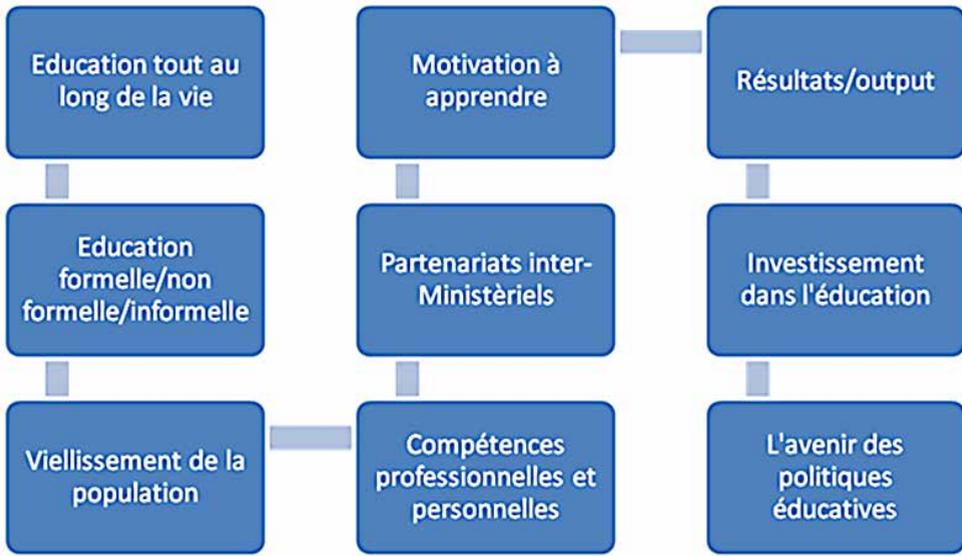


Scénario « pessimisme versus optimisme » concernant l'avenir des politiques éducatives

L'éducation tend à être liée de plus en plus aux contraintes économiques et aléas géopolitiques. La plupart des études menées par les organisations internationales ou les gouvernements nationaux insistent sur le fait que la qualité de l'enseignement est en baisse. Il s'agit de l'un des paradoxes les plus frappants de notre société : plus on investit dans l'éducation, moins les résultats scolaires sont ceux escomptés. Une analyse approfondie des témoignages rendus et suggestions faites par les fonctionnaires interviewés apporte quelques éléments clés pour la réussite des politiques éducatives futures. Ainsi, les plus grands défis pour l'avenir des politiques d'éducation résident dans l'identification des compétences essentielles, la prise en considération de l'éducation formelle, non formelle et informelle et implicitement la création d'une Charte pour les apprentissages, le partenariat de différents ministères pour la mise en place des politiques éducatives cohérentes, l'augmentation de la motivation à apprendre à tout âge, la mesure de l'éducation en termes de « résultats » et non en termes d'« entrées », la mise en œuvre des politiques éducatives adaptées au vieillissement de la population et l'adoption d'une approche éducative « tout au long de la vie ». Ces éléments sont interconnectés tel que le montre le schéma ci-dessous :

Figure 2

Les facteurs de développement des politiques éducatives cohérentes à l'avenir



Nous pouvons remarquer que pour les fonctionnaires ayant participé à notre recherche, les perspectives éducatives sont déterminées par plusieurs facteurs cruciaux. Étant donné qu'aucun être humain ne peut prévoir l'avenir, ces recherches rattachées n'ont pas un caractère exhaustif. Pourtant, il s'agit d'un exercice de découverte de certains éléments prévisibles. Notre article s'inscrit dans cette optique et tente de fournir quelques pistes de réflexion sur l'avenir de l'éducation, sans ignorer la difficulté d'un tel exercice, telle qu'elle est soulignée par un de nos interlocuteurs : « *L'impact de l'éducation est, par définition, une étude très difficile. Toutes sortes d'études essaient de mesurer et de quantifier combien il est important d'investir dans la formation par l'éducation. Des études analysent combien l'éducation ou des études plus longues influencent le revenu dans la vie ultérieure* » (Entretien A). À la lumière de ce qui précède, nous pouvons conclure que notre hypothèse de recherche a été validée. Il resterait, par conséquent, à mettre en place des stratégies de plus en plus efficaces et pertinentes pour diriger les politiques éducatives vers l'accomplissement absolu de leur mission afin de pallier les changements économiques et géopolitiques.

6. Références bibliographiques

- ALBARELLO, L. (2003) *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*. Paris : De Boeck.
- DALE, R. (2009) "Contextes, contraintes and Ressources in the development of European Education Space and European Education Policy", dans R. DALE et S. ROBERTSON (Éds.) *Globalisation and Europeanisation in Education*. Oxford : Symposium Books, 7-22.
- DAVIES, L. (1998) *Nouvelles politiques éducatives. Défis pour la démocratie*. Paris : CIFEDHOP.
- DE KETELE, J.-M. et X. ROEGIERS (1996) *Méthodologie du recueil d'informations*. Paris : De Boeck
- DEHOUSSE, R. (2004) "Du bon usage de la méthode ouverte de coordination", dans R. Dehousse (Éd.) *L'Europe sans Bruxelles? Une analyse de la méthode ouverte de coordination*, Paris : L'Harmattan, 157-180.
- DEPELTEAU, F. (2000) *La démarche d'une recherche en Sciences Humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Bruxelles : De Boeck.
- EURYDICE (1999) *La prospective en éducation au sein des États membres de l'Union européenne*, Luxembourg : OPOCE.
- GOETSCHY, J. (2004) "L'apport de la méthode ouverte de coordination à l'intégration européenne : des fondements au bilan", dans P. MAGNETTE (Éd.), *La Grande Europe*, Bruxelles : Université de Bruxelles, 141-166.
- HASBI, A. (2004) *Théories des relations internationales*, Paris : L'Harmattan.
- KAUFMANN, J.C. (1996) *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan.
- LABERGE, D. (1999) "Une nouvelle approche de l'éducation: La population adulte et l'éducation tout au long de la vie", *Revue Internationale d'Éducation*, 24 (n° spécial), 95-99.
- LAIDI, Z. (2009) "L'Europe, puissance normative internationale", dans R. DEHOUSSE (Éd.), *Politiques européennes*, Paris : Fondation Nationale des Sciences Politiques, 227-242.
- LEGENDRE, R. (1993) *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris : ESKA.
- LESSARD-HEBERT, M., G. GOVETTE et G. BOUTIN (1997) *La recherche qualitative. Fondements et pratiques*, Bruxelles : De Boeck.
- MARTIN, L. (2011) *L'Union Européenne et l'économie de l'éducation. Emergence d'un système éducatif européen*, Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- MUCCHIELLI, A. (1991) *Les méthodes qualitatives*, Paris : P.U.F.
- PÉPIN, L. (2006) *Histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation. Comment l'Europe se construit – Un exemple*, Luxembourg : OPOCE.

- QUIVY, R. et L. VAN CAMPENHOUDT, L. (2006) *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod.
- RAYOU, P. et A. VAN ZANTEN (2011) *Les 100 mots de l'éducation*, Paris : P.U.F.
- ROBERT, A. et A. BOUILLAGUET (1997) *L'analyse de contenu*, Paris : P.U.F.
- SCHEMEIL, Y. (2010) *Introduction à la science politique. Objets, méthodes, résultats*, Paris : Fondation Nationale des Sciences politiques.
- TESSIER, G. (1993) *Pratiques de recherche en Sciences de l'Éducation*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- VAN DER MAREN, J-M. (1995) *Méthodes de recherche pour l'éducation*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.